

## Orrick, Herbert Smith et Latournerie sur les travaux de l'A 150

**Le contrat de concession passé entre l'Etat et le groupement d'entreprises** composé de NGE, Fayat, InfraVia et TIIC Holding, pour le financement, la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et la maintenance de la section de l'autoroute A150 entre Ecalles-Alix et Barentin, a été approuvé. Les travaux devraient débuter au printemps 2013, pour une mise en service courant 2015. Coût du chantier : entre 150 et 200 millions d'euros.

Orrick Rambaud Martel conseillait le groupement avec **Yves Lepage**, associé, assisté d'**Amaury de Feydeau**, of counsel, **Pierre de Boutiny** et **Éléonore Jafari** en financement, **Jean-Michel Leprêtre**, associé, et **Sophie Millet** en corporate, et de **Geoffroy Berthon** en droit public et sous-contrats.

Herbert Smith assistait, pour sa part, les arrangeurs du financement, à savoir Natixis, Banco Santander et WestLB, avec **Jacques Bertran de Balanda**,

associé, assisté de **Jonathan Souffir** et **Paul Loisel** en financement, **Christopher Theris** en corporate, et de **Christophe Lefort**, associé, **Ruxandra Lazard** et **Mathias Dantin** en droit public et sous-contrats.

Latournerie Wolfrom & Associés représentait l'Etat avec **Jean Latournerie**, associé, et **Karine Hennette-Jaouen**, of counsel, en droit public, et avec **Pierre Lafarge**, associé, et **Eric Charvillat**, of counsel, en financement de projet. ■

## L'Autorité déboutée de son action contre SFR et France Télécom : Bird et August sur le dossier

Par un arrêt du 17 janvier dernier, la Cour de cassation a mis un terme définitif à plus de sept années de contentieux entre l'Autorité de la concurrence et les sociétés France Télécom et SFR Cegetel. Pour rappel, l'Autorité de la concurrence avait en 2004 accusé les opérateurs de pratiques anticoncurrentielles sur le marché des services de téléphonie fixe vers mobile aux entreprises. La Cour d'appel a considéré que les griefs poursuivis contre France Télécom et SFR n'étaient pas établis et qu'il n'y avait pas lieu à sanction, et a par ailleurs demandé à l'Autorité de publier un communiqué dédouanant les deux sociétés sur son site Internet et dans le journal *Les Echos*.

August & Debouzy représentait France Télécom avec **Christophe Clarenc**, associé.

Bird & Bird conseillait SFR avec **Frédérique Dupuis-Toubol** et **Michel Roseau**, associés, et **Laurent Nouvel**, senior european counsel.

## Quatre cabinets sur la levée de fonds de Comuto

La star tricolore du covoiturage Comuto, éditeur des sites **Covoiturage.fr** et **BlablaCar.com**, a réussi un nouveau tour de table de 7,5 millions d'euros. Une opération qui a permis l'arrivée au capital de la société du fonds britannique Accel Partners, aux côtés d'Investments Search Friends et de Quadriplay Venture. Objectif : permettre à Comuto de se développer rapidement en Europe afin de devancer son principal rival, l'allemand CarPooling.

Comuto était représenté par Gide Loyrette Nouel avec **Pierre Karpik**, associé, et **Louis Oudot de Dainville**, ainsi que par Moisand Boutin & Associés avec **Jean-Philippe Jacob**, associé, et **Eric du Peloux**.

Orrick Rambaud Martel conseillait, de son côté, Accel Partners avec **Matthieu Grollemund**, associé, **Benjamin Cichostepski** et **Bertrand Saint Pierre**.

Enfin, Paul Hastings accompagnait Investments Search Friends et Quadriplay Venture avec **Etienne Mathey**, of counsel.

## Hogan et Gide sur l'émission d'obligations foncières d'AXA Bank Europe

**AXA Bank Europe a lancé une nouvelle émission d'obligations foncières à taux flottant**, pour un montant total de 1,5 milliard d'euro arrivant à échéance en 2021. Cette émission a été réalisée par l'intermédiaire d'AXA Bank Europe SCF, la filiale de crédit foncier du groupe AXA.

Hogan Lovells conseillait AXA Bank Europe SCF avec **Sharon Lewis**, associée, **Vincent Fidelle** et **David Postlethwaite**.

Gide Loyrette Nouel assistait les banques avec **Hubert Merveilleux du Vignaux**, associé, et **Laëtitia Jouglain** pour les aspects émission, et avec **Christine Van Gallebaert**, associée, et **Karine Imbrosciano** en structuration covered bonds.

## Salans et White & Case sur la cession d'AIN à Constellium

**Constellium, fabricant de produits en aluminium, annonce la cession au fournisseur de services logistiques** pour l'industrie papetière suédois CellMark de sa division de négoce, Alcan International Network (AIN), spécialisée dans les matières premières et équipements pour les industries de l'aluminium, du fer et des fonderies.

Salans assistait Constellium avec, à Paris, **Olivier Genevois**, associé, **Laurianne Roussel**, **Tanit Gendre**, **Maud Gendron** et **Thomas Priolet** en M&A, et avec **Emmanuelle van den Broucke**, associée, en antitrust.

White & Case conseillait CellMark avec à Paris **Guilain Hippolyte**.

### Erratum

Dans le cadre du refinancement de Faurecia (LJA 1051), le montant de l'opération était bien de 1,150 milliard d'euros et non de 1,5 milliard d'euros. ■